

SÉVEAU Albert Augustin

Etat-Civil :

Né le 14 avril 1869 à Thuré.

Parents : **Louis SÉVEAU**, journalier et **Jeanne SEIGNEURIOUX**.

Au recensement de 1911, maréchal, habite au bourg, 1 fille, **Andrée**.

Décédé le 17 décembre 1948 à Poitiers.

Fratric :

Registre Matricule :

Albert Augustin SÉVEAU est de la classe 1889 et porte le numéro matricule 513 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de forgeron et résidant à Châtellerault.

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 69^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie. Arrivé au corps le 15 avril 1915.

Réformé N°2 le 24 avril 1915, par la commission spéciale de Châtellerault pour « obésité et emphysème ».

Maintenu réformé par la commission spéciale de réforme de Châtellerault

le 11 septembre 1915 (Loi du 17 août 1915)

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

A l'intérieur : Du 15 au 24 avril 1915

Le réformé n°2 n'a pas droit à cette pension militaire du fait d'une blessure, maladie, infirmité, ne pouvant pas être imputée à un service commandé (en tant de guerre ou pas)

PROTECTION DU RÉFORMÉ N°2
 ASSISTANCE AUX MALADES ET BLESSÉS DE LA GUERRE, RÉFORMÉS SANS PENSION
 Œuvre rattachée au Ministère de l'Intérieur
 35, RUE BOISSY D'ANGLAS

PRÉSIDENTS D'HONNEUR
 M^r LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
 SAS LE PRINCE DE MONACO - M^r LÉON BOURGEOIS Ministre d'Etat - M^r LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
 PRÉSIDENT
 M^r MILLERAND, Député, ancien Ministre de la Guerre.

Le Réformé n°2 est le soldat renvoyé dans ses foyers sans pension, souvent après des mois de campagne. Encore affaibli et incapable de gagner sa vie faute de soins, il devient incurable. Pour sa famille c'est la misère et parfois la contagion. Pour le pays c'est une perte de force économique.

Donner au réformé le moyen de se soigner
 Assister sa famille
 Lui procurer du travail
 Tel est le but que sous les auspices du Ministère de l'Intérieur

LA PROTECTION DU RÉFORMÉ N. 2
 veut atteindre en faisant appel à tous les cœurs.

Adresser les souscriptions à M^r CHAMBAUD, Trésorier
 35, RUE BOISSY D'ANGLAS
 Les chèques peuvent être envoyés au Crédit Foncier de France Rue des Capucines, 19

